



COMMISSION FUTSAL

Mardi 27 JUIN 2023 à 18h00

Procès-Verbal N°612

Président : CARRETERO Christophe
Présents : CARRETERO Christophe
Excusés :
Absents :

Adresse mail de la commission : futsal@isere.fff.fr

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre
Mr CARRETERO Christophe : 06-99-88-64-01.

Courrier :

Espoir Futsal 38 : mise en sommeil du club. Lu et noté.

Info:

L'assemblée générale d'été se déroulera à St Romans Salle Espace Multi activité Rue Moleron 38160 St Romans le vendredi 30/06/2023.

A partir de 17h30 : Pointage et signature des listes de présence par les représentants des clubs.

19h00 : Clôture des pointages et signatures et ouverture de l'A.G.

TOUS LES CLUBS SONT TENUS D'ÊTRE REPRESENTES sous peine d'une sanction financière (260 euros).

Conformément à l'article 12.3 des Statuts du District, le représentant direct du Club est le Président dudit Club, ou toute autre personne licenciée de ce Club et disposant d'un pouvoir signé par ledit Président. (Modèle sur PV ou sur le site).

Le représentant d'un Club ne peut pas représenter d'autres Clubs.

Il est précisé que cette Assemblée Générale de fin de saison concerne TOUS LES CLUBS (LIBRES, ENTREPRISES, FEMININS, FUTSAL, FOOT LOISIRS etc...)

De plus tous les clubs non à jour vis-à-vis du service TRESORERIE du DISTRICT, (chèques ou autres moyens de paiements reçus au Secrétariat du District) ne pourront pas prendre part aux diverses opérations de vote.

Toutefois, ils ne seront pas considérés comme absents.

Inscription pour la saison 2023/2024:

Vous pouvez vous inscrire **à compter du 01/07/2023 et jusqu'au 11/09/23 dernier délai sur footclubs** afin que la commission ne soit pas prise de cours au mois de septembre pour organiser le championnat ainsi que la coupe départementale. Il est de votre intérêt d'anticiper pour pouvoir réserver vos créneaux dans les gymnases.

Il est important que les clubs Futsal soient bien structurés avec un bureau validé auprès de la LAURAFoot afin de pouvoir valider les licences des joueurs.

Pour les nouveaux arrivant, pensez à faire homologuer votre gymnase. La demande doit être faite par la mairie (propriétaire de l'installation) auprès de la Commission des terrains du district de l'Isère de football :

Commission des terrains 04 76 26 82 95 Mail : terrains@isere.fff.fr

Contact : CHASSIGNEU GUY 06.86.30.84.26

Rappel:

Toutes les demandes ou questions devront être transmises via la boîte mail de votre club à l'adresse mail du district et/ou la commission futsal. Tout autre moyen de communication non officiel ne sera pas pris en compte par le district.